

Étude n° 112 - Décembre 2019

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE



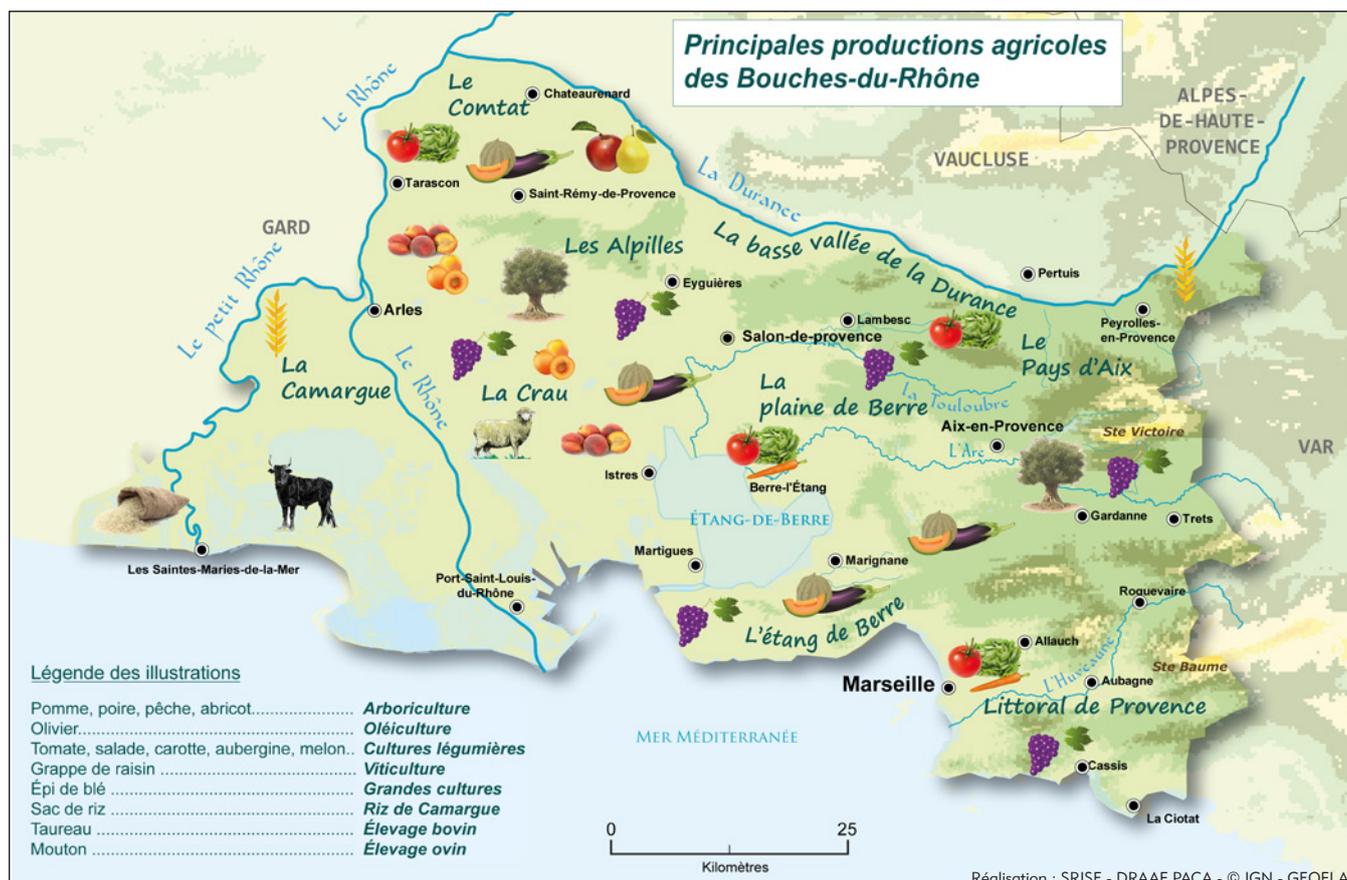
CE QU'IL FAUT RETENIR

L'activité agricole du département occupe la 2^e place régionale avec 9 800 emplois équivalents temps plein et 962 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Le tissu d'entreprises recouvre un large spectre de situations : de la petite exploitation agricole traditionnelle aux firmes multinationales de l'agroalimentaire.

Les surfaces agricoles recouvrent un quart du territoire et sont particulièrement orientées vers la production de fruits et de légumes frais, principales sources de richesse agricole du département. Ainsi, le département des Bouches-du-Rhône est le 1^{er} producteur national de pêches, de tomates ou de poires Guyot, 2^e producteur de céleris et 3^e producteur d'abricots.

Avec un 29 % des surfaces agricoles consacrées à l'agriculture biologique, le département des Bouches-du-Rhône arrive à la 3^e place métropolitaine. L'enseignement agricole y contribue au développement des pratiques agro-écologiques en formant chaque année près de 2 600 élèves et 540 apprentis.



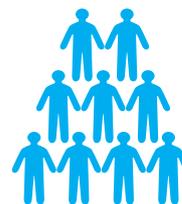
TERRITOIRE : 385 habitants par km²



Le département des Bouches-du-Rhône s'étend sur **5 260 km²**, soit **17 %** de la surface régionale.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2018 provisoire

2 024 160 habitants



40 % de la région

Avec **2 024 160 habitants**, le département représente **40 %** de la population régionale, soit **385 habitants par km²** (158 en moyenne régionale).

Source : Insee - Recensement de la population 2017

LES SURFACES AGRICOLES : 139 000 ha

26 %
du département
139 000 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **139 000 ha**, soit **26 %** du département et **4 %** de la région.

22 %
du département
117 160 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent **22 %** du département, maximum atteint dans la région (10 % en moyenne pour la région).

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2018 provisoire

70 %
de la SAU productive
79 800 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **79 800 ha** de SAU sont irrigables, soit **70 %** de la SAU productive du département.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016



Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **36 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâturages collectifs) est proche de la moyenne régionale (31 ha) du fait des spécialisations à forte valeur ajoutée.

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation (hors pâturages collectifs)

Ovins et caprins	125 ha
Bovins et autres animaux	116 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	64 ha
Polyculture-polyélevage	25 ha
Viticulture	24 ha
Arboriculture	12 ha
Maraîchage-horticulture	5 ha

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EXPLOITATIONS AGRICOLES : arboriculture et maraîchage

4 120
exploitations

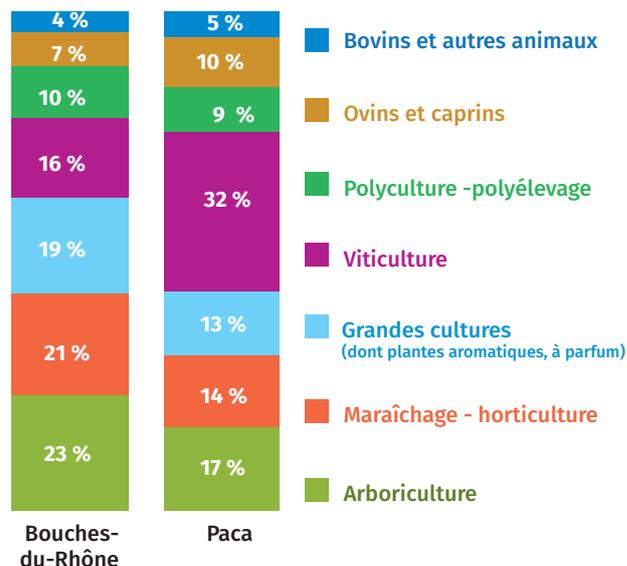
22 %
des exploitations de la région



Avec **4 120** exploitations agricoles, le département rassemble **22 %** des exploitations de la région. **23 %** des exploitations sont spécialisées dans l'arboriculture, **21 %** dans le maraîchage et **19 %** dans les grandes cultures.

Spécialisation des exploitations

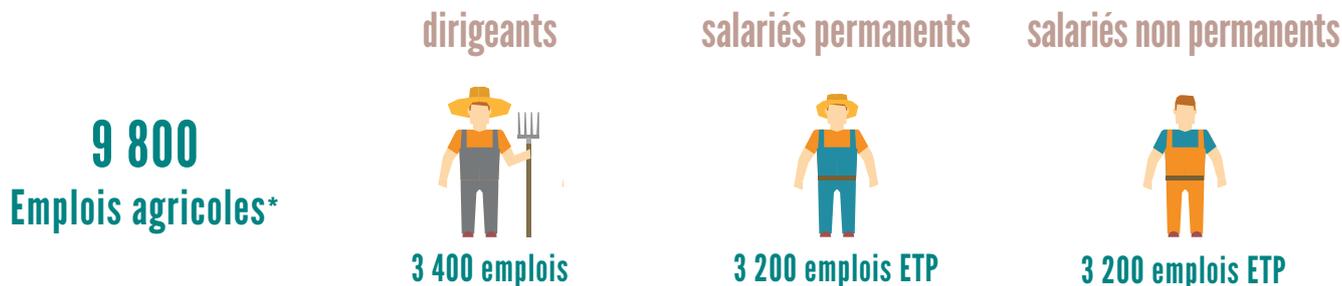
% d'exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EMPLOIS AGRICOLES : 9 800 emplois

En 2016, le département compte **9 800 emplois agricoles*** à temps plein, dont **3 400 emplois** de dirigeants, **3 200 emplois** de salariés permanents (CDI, CDD de plus de 3 mois) et **3 200 emplois** de salariés non permanents (occasionnels, saisonniers, CDD de moins de 3 mois).



* Le total peut varier de la somme des emplois pour des raisons d'arrondis

Source : MSA 2016 - Traitement DRAAF PACA - SRISE

AGRICULTURE BIO : 40 800 ha engagés



Le département des Bouches-du-Rhône arrive en 3^e place des départements métropolitains avec **29 % de la SAU** de ses exploitations certifiées « agriculture bio » ou en conversion (**40 800 ha**).

Ce sont **833 exploitations** qui sont engagées dans la production biologique en 2018.

29 %
de la SAU certifiée
"agriculture bio"
ou en conversion



40 800 ha

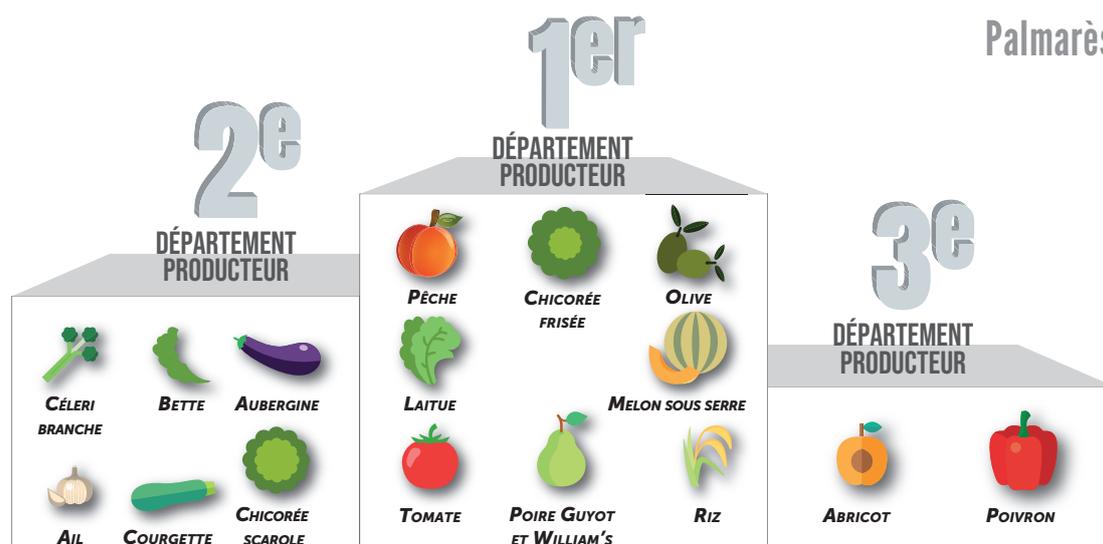
833
exploitations
engagées dans la
production biologique



Source : Agence Bio 2018 - Traitement SSP

PRODUCTIONS AGRICOLES : leader national de fruits et légumes

Palmarès national



Le département des Bouches-du-Rhône est le 1^{er} producteur de fruits et de légumes dans la région. Il est également le 1^{er} producteur national de pêches (25 370 tonnes), de tomates (128 000 tonnes) ou encore de poires Guyot (22 780 tonnes).

MARAÎCHAGE

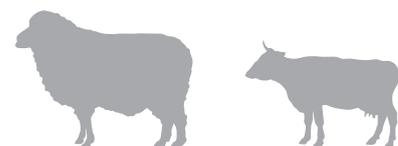


630 exploitations spécialisées

4 900 ha cultivés

Le cheptel des Bouches-du-Rhône est important avec quelque **219 500 ovins**, principalement pour la production de viande et **19 150 bovins**.

CHEPTEL



219 500 ovins 19 150 bovins

ARBORICULTURE



950 exploitations spécialisées

14 150 ha cultivés

La production de lait est estimée à **20 150 hl** de lait de vache et **7 400 hl** de lait de chèvre.

LAIT



20 150 hl 7 400 hl

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2018 provisoire, Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

AIDES PERÇUES : 40 millions d'euros au titre de la PAC

En 2018, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à **40 millions d'euros**.

Parmi ces aides, 34 millions d'euros ont été versés au titre du 1^{er} pilier et cinq millions d'euros au titre du 2^e pilier.

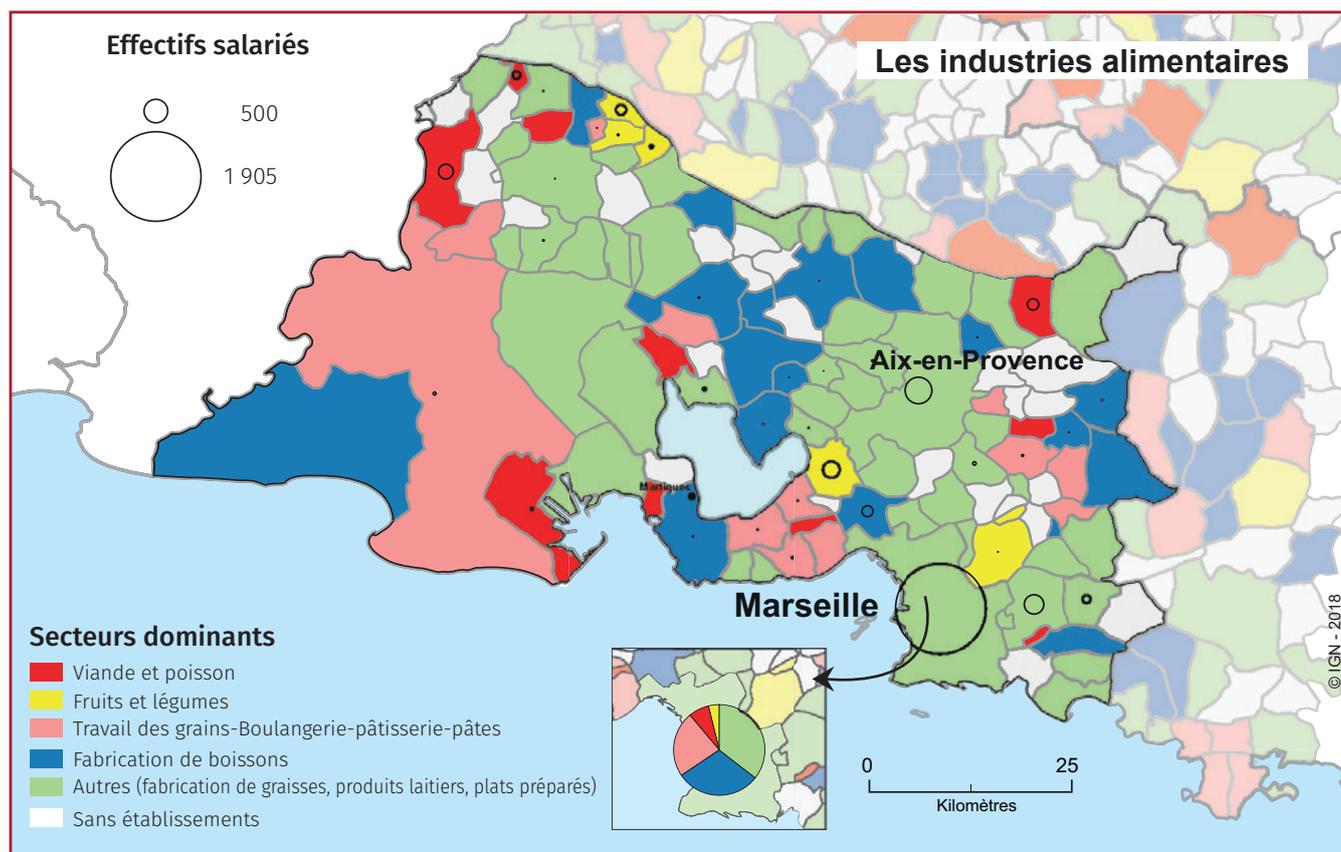
Par ailleurs, les exonérations de cotisations sociales prises en charges par l'État s'élèvent à **40 millions d'euros** en 2016.

40 M €
AIDES PAC
AUX EXPLOITATIONS
DU DÉPARTEMENT



Source : Agreste, Agence de services et de paiement, CCMSA - fichiers des cotisants

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION



Les industries agroalimentaires des Bouches-du-Rhône emploient **5 550 salariés** au 31/12/2015, majoritairement en production alimentaire (4 540 salariés).

Avec 300 établissements et 1 800 salariés, la fabrication du thé, café, cacao, chocolat, sucre, des confiseries, condiments, assaisonnements et plats préparés est le 1^{er} secteur agroalimentaire du département.

Le secteur de la boulangerie-pâtisserie industrielles et de la fabrication de pâtes alimentaires est le 2^e plus gros employeur (1 200 salariés).

Le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 1 100 établissements et emploie **6 800 salariés**.

La fabrication d'huiles essentielles issues des plantes à parfum, aromatiques et médicinales emploie **150 salariés** répartis dans 10 établissements, pour une valeur exportée vers l'étranger de 30 millions d'euros.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015 - Douanes

VALEUR DE LA PRODUCTION : 962 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de la production des Bouches-du-Rhône est estimé à **962 millions d'euros** en 2018 (29 % de la valeur de Paca).

La production agricole végétale domine avec 813 millions d'euros.

Top 5 des productions

Fruits	310 millions €
Légumes frais	299 millions €
Vins d'appellation	165 millions €
Autres vins	60 millions €
Plantes fourragères	45 millions €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2018 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 554 emplois salariés

104 300 m³
de bois ronds



La récolte forestière dans le département est estimée **104 300 m³** de bois ronds, dont **65 %** de bois destiné à l'énergie.

Source : Agreste -

Enquête exploitations forestières et scieries 2018

25 %
taux de boisement



Avec un taux de boisement de **25 %**, le département est sous la moyenne métropolitaine (31 %).

Source : IGN - Inventaire forestier

554
emplois salariés



L'activité forestière (exploitations forestières, sylviculture, sciage, rabotage et imprégnation du bois) génère **554 emplois salariés** au 31/12/2015.

Source : Insee - Clap au 31/12/2015

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 2 644 élèves

2 595
élèves



540
apprentis



11
établissements



Pour l'année scolaire 2018-2019 dans le département, **trois établissements publics** et **huit établissements privés** dispensent un enseignement agricole auprès de **2 595 élèves** dont **540 apprentis**.

Les établissements de Saint Rémy de Provence et d'Aix-Valabre sont notamment impliqués dans le plan national du projet agro-écologique pour la réduction de l'usage des pesticides, l'Agriculture biologique et le plan de semences durables.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Définitions

SAU : superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...)

1^{er} pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2^e pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; sciage, rabotage, imprégnation du bois (16.10A et 16.10B).

Emploi agricole : cotisants de la branche accident du travail (ATEXA) hors solidaires, sylviculture, dressage, conchyliculture et pêche.

Bouches-du-Rhône - Version du 17 septembre 2020 09:07